



BELBEZE EN LOMAGNE

NOTRE VILLAGE

N°4 Janvier 2018



Bulletin municipal d'information

Mairie

1, Place du 19 Mars 1962

82500 BELBEZE EN LOMAGNE



SOMMAIRE



| | |
|---------------------------------|--------------|
| EDITO..... | 1 |
| VOS ELUS..... | 2 |
| BUDGET..... | 3 |
| ENVIRONNEMENT..... | 4-5 |
| TRAVAUX..... | 6-7 |
| BREVES MUNICIPALES | 8-9 |
| ASSOCIATIONS..... | 10-11 |
| ETAT CIVIL..... | 12 |
| NUMEROS UTILES..... | 13 |



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2017 est terminée, et malheureusement les lâches attentats terroristes ont encore marqué cette année, en France, en Europe et dans le monde.

L'année 2018 vient de débuter, sera-t-elle enfin apaisée ?

Pour ce qui est de notre commune, des travaux ont été réalisés et d'autres sont en cours et devraient être terminés dans le courant du premier semestre.

Les travaux réalisés en 2017 sont les suivants :

- Installation du balisage solaire Rue des Pyrénées, dans le parc communal et devant la mairie,
- Installation d'un support pour vélos au niveau de l'abri bus,
- Installation de barrières de protection devant la salle Alain BACH,
- Mise en place d'une table de jeux au centre du village,
- Réalisation d'un chemin piéton au parc communal depuis la Rue des Pyrénées,
- Réalisation d'une zone de stationnement devant l'église,
- Aménagement de la future aire à pique-nique au niveau de la fontaine communale,
- Plantation de lavandes et de plantes rampantes sur le talus de la salle des fêtes,
- Nettoyage du bois entre la Rue Bellevue et la route de la Fontaine,

Dans le courant du premier semestre, les travaux suivants seront réalisés :

- Signalisation des voies communales et numérotation des habitations (le matériel est commandé, et devrait être livré prochainement),
- Protection de la mairie (pose de grilles),
- Implantation de la table à pique-nique et d'un banc au niveau de la fontaine communale.

L'équipe pour l'entretien du village et des bâtiments avec Christian ROGERET et Eric PRANEUF a effectué du bon travail. Depuis le 1^{er} août 2017, Eric a quitté notre collectivité et travaille désormais à la déchèterie de Beaumont de Lomagne, je tiens à le remercier pour le travail qu'il a effectué pendant l'année effectuée au service de la commune.

De nouveaux habitants viennent de s'installer, je leur souhaite la bienvenue.

Le Conseil Municipal et moi-même espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Nous vous présentons tous nos vœux pour l'année 2018. Que tous vos projets personnels et professionnels se concrétisent et soient partagés avec vos familles et tous vos proches, que la santé soit votre compagne pour cette nouvelle année.

Toute l'équipe municipale reste disponible et à l'écoute pour répondre à vos attentes.

Jean-Luc ISSANCHOU

Maire de BELBEZE-EN-LOMAGNE



Maire : Jean-Luc ISSANCHOU

1er adjoint : Claude DULAC

2ème adjoint : non remplacé suite au décès d'Alain BACH

Conseillers municipaux :

Mesdames Cécile AUSSERESSE, Anne-Marie BERARD, Fabienne DELMARCO,
Messieurs Andrew LANE, Sébastien PERRET, Jean-Claude REGHENAZ, Daniel SCORCIONE.

Commissions et délégations :

Syndicat de l'Energie :

Andrew LANE (Titulaire)

Jean-Luc ISSANCHOU (Suppléant)

Syndicat des Eaux de Mas-Grenier :

Daniel SCORCIONE et Claude DULAC (Titulaires)

Fabienne DEL MARCO et Jean-Claude REGHENAZ (Suppléants)

Syndicat du Bassin de la Gimone :

Claude DULAC (Titulaire)

Daniel SCORCIONE (Suppléant)

Communauté de Communes :

Jean-Luc ISSANCHOU et Claude DULAC

Correspondant Défense :

Daniel SCORCIONE



FONCTIONNEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|---------------------------------|--|---|---|
| V O T E | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET | 115043,09 | 72797,00 |
| | + | + | + |
| R E P O R T S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT | | |
| | 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE | | 42246,09 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 115043,09 | 115043,09 |

INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT |
|---------------------------------|--|--|--|
| V O T E | CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) | 87583,43 | 49476,00 |
| | + | + | + |
| R E P O R T S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT | | |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE | | 38107,43 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 87583,43 | 87583,43 |

TOTAL

| | | | |
|--|--------------|-----------|-----------|
| | TOTAL BUDGET | 202626,52 | 202626,52 |
|--|--------------|-----------|-----------|



Jetons moins, trions plus !



J'ai la fibre de Noël...

Offrez une 2^{ème} vie à vos vêtements, linge et chaussures, en les déposant propres et secs (même usés) dans un sac bien fermé (chaussures liées par paires) dans une borne textile.

Pour trouver le point le plus proche : www.lafibredutri.fr

Effets positifs sur l'environnement, bénéfiques économiques et sociétaux : tous gagnants !



Tous les papiers se trient et se recycle

C'est un signe ! Pour 2018, on se prépare à mieux trier tous les papiers...



Publicités



Journaux, magazines



Catalogues, annuaires



courriers, lettres



livres, cahiers



enveloppes, papiers



Cher Père Noël,
J'ai bien réduit mes déchets
(je composte et je préfère le réutilisable au jetable) et j'ai bien trié mes emballages...





EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour mémoire et rappel (voir Bulletin Communal N°3 de Janvier 2017)

Faisant suite à l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public qui a eu lieu du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016 sur la totalité du village, le Conseil Municipal a décidé de pérenniser ce dispositif. L'extinction nocturne a lieu du lundi au dimanche de 0h30 à 5h00. Fournis par le SDE (syndicat de l'électricité de Tarn-et-Garonne) des panneaux indiquant ce dispositif pour notre commune sont apposés sous les panneaux d'entrée du village.



BALISAGE PAR BORNES SOLAIRES

Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2016, il a été décidé d'installer des bornes solaires. Christian ROGERET a procédé à cet aménagement.

Cinq bornes ont été installées rue des Pyrénées. Quatre bornes sur le parc communal et une borne devant l'entrée de la mairie. Ces bornes solaires créent des points lumineux permettant de se diriger en toute sécurité à la nuit tombée et sont une alternative à un éclairage raccordé beaucoup plus onéreux.

Ce dispositif efficace sera étendu dans les prochains mois à la rue Bellevue et à certains endroits de la commune.

L'extinction nocturne de l'éclairage public et le balisage par bornes solaires s'inscrivent dans la volonté du Conseil Municipal de minimiser les dépenses publiques, de relever à notre modeste échelle, le défi de la transition énergétique et écologique tout en restant au plus près des préoccupations des administrés.





TRAVAUX d'AMENAGEMENT PAYSAGER ET D'EMBELISSEMENT

❖ PARC COMMUNAL



Création accès piétonnier en 2016



Création sentier de liaison depuis la rue des Pyrénées à l'aire de jeux.

❖ TALUS DE LA FONTAINE



Le samedi 4 novembre 2017 a eu lieu sous la direction de JL ISSANCHOU et de C ROGERET, une opération de nettoyage du talus de la fontaine.

C.DULAC 1^{er} adjoint, A.LANE, J-C.REGHENAZ et D.SCORCIONE avaient répondu présent. Il est à noter que cette petite équipe a reçu le renfort très apprécié de JM BERARD. Le Conseil Municipal remercie chaleureusement Jean-Marc pour son geste citoyen.



Pose de barrières fixes et amovibles et de plaques pododactiles devant la salle des fêtes



Rubik's cube béton en cours de réalisation



Création d'une place de stationnement devant l'église



Pose d'un support vélo à côté de l'abri bus



Table de jeu d'échecs



www.belbeze-en-lomagne.fr

Depuis le 1^{er} mai 2017 et après plusieurs semaines de développement, le site internet de notre commune est en ligne : www.belbeze-en-lomagne.fr



Ce site, outil de communication et de service, vitrine de notre commune a été réalisé en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Tarn-et-Garonne.

Facile d'utilisation, ce site bénéficie du procédé Web Adaptatif qui offre une consultation confortable quelque-soit le support utilisé ; moniteur d'ordinateur, téléphone portable, tablette.

N'hésitez pas à le consulter et à nous transmettre vos suggestions et remarques par le biais du formulaire de contact. Bonne navigation.

REMISE DE MEDAILLES ET DIPLOMES AUX ANCIENS ELUS

Le 20 janvier 2017 à la salle des fêtes Alain BACH, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, a eu lieu conjointement une sympathique manifestation.

En effet, les anciens élus de notre commune ont reçu des mains de Jean-Luc ISSANCHOU, maire, chacun une médaille et un diplôme récompensant ainsi leur investissement au service de la collectivité. Toutes nos chaleureuses félicitations les accompagnent.

Sur la photo de gauche à droite : J-L.Issanchou Maire, C.Fonsegrives, E.Busquet, A.Fossaluzza, C.Perche, C.Dulac, D.Busquet, J.Escarnot, A.Lecuyer, J.Da Costa, R.Dulac.





LE PERSONNEL COMMUNAL



Christian ROGERET titularisé Agent technique de 2 EME classe le 01/08/17. Eric PRANEUF occupe désormais un emploi à la communauté de communes Lomagne Tarn et Garonnaise.

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2017



Après avoir sillonné le Tarn-et-Garonne durant les mois de juin et juillet, les membres du jury départemental ont arrêté le palmarès 2017 du concours des villes et villages fleuris ainsi que les prix spéciaux.

Pour l'édition 2017, 152 communes ont participé à ce concours. Notre commune a été doublement récompensée. En effet nous obtenons les compliments du jury dans la catégorie des communes < 300 habitants ainsi que le prix du Dynamisme et de l'Engagement attribué à notre Maire Jean-Luc ISSANCHOU.

Le Conseil Municipal est particulièrement fier de ce prix et félicite chaleureusement Jean-Luc pour son travail et son investissement à la tête de la commune.

Pour mémoire en 2016, nous avons obtenu les compliments du jury et le prix spécial de la Créativité Participative, récompensant ainsi, l'excellent travail des enfants de notre commune pour la décoration de pots de fleurs (voir article sur le site internet de Belbèze-en-Lomagne, onglet Environnement, rubrique villes et villages fleuris).

Sans le travail et l'investissement des employés communaux, Christian et Eric rien n'aurait été possible. Nos plus vifs remerciements leurs sont adressés.





Mot du Comité des fêtes de Belbèze en Lomagne



L'année 2017 a été pauvre en manifestation.

En effet le vide-grenier que nous avons programmé le 4 juin a dû être annulé faute d'inscription en temps utile, ce que nous regrettons.

Le 16 décembre a eu lieu le traditionnel arbre de Noël à l'attention des enfants de la commune. Spectacle, goûter et enfin visite du Père Noël tant attendue. Comme chaque année celui-ci a été très généreux et a gâté tous les enfants.

Le repas qui a suivi a connu un franc succès, tous les ingrédients étaient réunis, partage et convivialité. L'animation du groupe GOLDRUSH a apporté une touche supplémentaire à la réussite de cette soirée. Le comité des fêtes et les participants remercient chaleureusement le groupe GOLDRUSH.

Nous vous remercions pour votre participation aux manifestations de 2017 et comptons sur vous pour 2018.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Le Bureau du Comité des Fêtes



Noël des enfants



Les activités de l'ACCA



Le 23 juillet à Belbèze s'est déroulé le « T.A.N » (Test d'Aptitude Naturelle) sous la responsabilité de Robert DULAC délégué départemental.

Cette épreuve sur perdreau non tiré permet de vérifier le comportement du chien, son flair, sa rapidité et sa sagesse à l'envol du perdreau. Cinq juges composaient le jury. Les chasseurs de Belbèze se chargeaient de l'organisation. Ce fût une journée réussie tant au niveau des participants au concours, 45 chiens, que du temps couvert qui permettait un bon et agréable déroulement de cette épreuve. A midi une soixantaine de convives se réunissaient à la salle des fêtes pour participer à la remise des trophées et partager un repas convivial.

Remerciements aux chasseurs et aux juges bénévoles sans oublier les propriétaires terriens. Tous ont contribué à la belle réussite de cette journée organisée par notre A.C.C.A

Le 6 août Monsieur BEMATTAR président de l'association du chien d'arrêt organisait un concours de chiens de toutes races sur caille sauvage non tirée. Soixante-dix chiens participaient à cette épreuve répartie sur plusieurs territoires. Notre A.C.C.A avait désigné quatre terrains. Le siège ponctuel de la manifestation se situait à Comberouger. Hélas les cailles selon les secteurs étaient peu nombreuses ou absentes. De ce fait bon nombre de chiens n'ont pût être jugés sur leurs aptitudes.

Les 19 et 20 août a eu lieu le ball-trap annuel dans la vallée de la Gimone. Ces deux journées furent très agréables. Les fidèles étaient au rendez-vous et le temps ensoleillé et doux pour la saison amenait une très bonne participation des concurrents avec sourire et bonne humeur.

La prochaine manifestation de l'A.C.C.A sera le repas annuel des chasseurs qui se déroulera le 1 er dimanche de février à 12 heures. Ce repas qui se veut convivial est ouvert à tous, chasseurs et non chasseurs. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Le président, Claude DULAC.

Repas de chasse 2017





NAISSANCE

Ethan JUSTROBRE né le 28/03/2017

DECES / MARIAGE

Néant



SECOURS

- **GENDARMERIE** : 17 ou 05.63.26.70.24
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU** : 15

SERVICES

- **MAIRIE DE BELBEZE EN LOMAGNE** : 05.63.20.75.27
- **VEOLIA EAU** : 08.11.90.29.03
- **ERDF DEPANNAGE** : 09.72.67.50.82
- **COMMUNAUTE DE COMMUNES LOMAGNE**: 05.63.65.34.26
- **TRESORERIE BEAUMONT** : 05.63.02.35.23
- **SOUS-PREFECTURE CASTELSARRASIN** : 05.63.22.82.00
- **CONSEIL DEPARTEMENTAL** : 05.63.65.62.74
- **DECHETTERIE de BEAUMONT** : 05.63.26.09.68

Jours et horaires d'ouverture :

Matin : mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

Après-midi : le lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi, samedi de 14h00 à 17h30

Fermé dimanches et jours fériés.



Le blason de notre commune se compose de trois éléments:

- **Le lion de gueules** qui figure dans le blason de la Lomagne
- **La palme**, attributs de Sainte Quitterie, sainte patronne de notre église
- **Le léopard** qui figure dans le blason de notre département